



Communiqué de presse

Paris, le 16 janvier 2018

La ministre de la Culture,

Nomination de Béatrice Salmon en tant que cheffe de service, directrice adjointe chargée des arts plastiques au sein de la direction générale de la création artistique

Françoise Nyssen, ministre de la Culture, a nommé Béatrice Salmon au poste de cheffe de service, directrice adjointe chargée des arts plastiques au sein de la direction générale de la création artistique du Ministère de la Culture.

Conseillère culturelle et scientifique à l'Ambassade de France en Belgique de 2013 à 2017, Béatrice Salmon a dirigé précédemment pendant 13 ans les musées des Arts Décoratifs à Paris.

Titulaire d'un DEA d'histoire de l'art et d'archéologie, Béatrice Salmon a tout d'abord été directrice du Fonds régional d'art contemporain de Rennes à sa création en 1984 avant de travailler au ministère de la Culture comme conseillère pour les arts plastiques puis inspectrice de la création artistique à la Délégation aux arts plastiques. En 1992, elle rejoint le Centre Pompidou comme conservatrice au cabinet d'art graphique du Musée national d'art moderne. De 1995 à 2000, à Nancy, elle a occupé le poste de directrice du Musée des Beaux-arts puis celui de directrice du développement des musées de la ville.

Béatrice Salmon succède à Pierre Oudart qui a été nommé directeur de l'école supérieure d'art et de design de Marseille.

Au sein de la direction générale de création artistique dirigée par Régine Hatchondo, le service des arts plastiques a la responsabilité, pour le ministère de la Culture, des politiques publiques en faveur de l'art contemporain, de la photographie, du design, des métiers d'art et de la mode. Ce service met en œuvre les actions de soutien à la création et à la diffusion artistiques et assure le suivi de la réglementation fiscale et sociale de ses secteurs, ainsi que la tutelle des opérateurs des arts visuels. Par son soutien, il favorise la présence de lieux de production et de diffusion répartis sur l'ensemble du territoire pour permettre aux artistes de disposer des instruments nécessaires à la rencontre avec le public et au développement de leur carrière. Il contribue à la diffusion des œuvres sur les territoires en accompagnant notamment la commande publique artistique.

Son intervention vise enfin à mieux prendre en compte les conditions économiques de production et de diffusion des œuvres, notamment à l'international.

Marion Hislen, qui prendra ses fonctions de déléguée à la photographie au 1^{er} février 2018, lui est rattachée.

Contacts

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC